

Rituel funéraire

Objektyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **51 (1990)**

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

5. RITUEL FUNÉRAIRE

5.1. Position des corps inhumés

Les tombes en ciste de type Chamblandes se caractérisent par la grande uniformité de la technique de construction et surtout par un rituel funéraire extrêmement homogène.

Le corps est généralement en décubitus latéral gauche, mais quelques cas existent de squelette en position dorsale (exemple T.16, fig. 99) et plus exceptionnellement en décubitus ventral (T9, fig. 41); la tête est toujours à l'est, tournée au sud. Le plus souvent, les membres supérieurs sont fléchis devant le corps (fig. 39) mais peuvent dans certains cas être croisés (T9, fig. 84 et T16, fig. 42) ou plus rarement en extension (T10, fig. 86). Les membres inférieurs sont toujours fléchis mais on peut distinguer deux variantes de position :

- jambes jointes, pliées et remontées face à la zone lombaire, en position «foetale», c'est une position de forte contraction, par exemple T2, (fig. 39) et T9 individu 3, (fig. 41).

- jambes jointes, pliées perpendiculairement à la colonne vertébrale, en position «accroupie» (comme assis sur les talons). Nous qualifions cette position de moyenne contraction (T4 individu 2 (fig. 40), T9 individu 1), (fig. 41).

Pour les inhumations collectives à fort taux d'occupation il nous a été difficile, voire impossible, de détailler avec précision ces deux variantes de la position funéraire contractée en raison même des imperfections de la fouille et des lacunes dans la documentation signalées dans le chapitre 1. Néanmoins, sur un total de 35 sujets adolescents et adultes, nous avons pu observer:

14 sujets en position foetale (type 1)

9 sujets en position «accroupie» (type 2)

12 sujets indéterminables

Il y a très souvent association des deux positions dans une même tombe. De toute évidence, pour certaines tombes ce sont des considérations d'espace disponible dans le caisson qui ont motivé ces changements de position somme toute mineurs (T3 par exemple),(fig. 64 et 65).

5.2. Contention ou non des corps

Dans les deux cas la contraction des membres inférieurs est forte; s'agit-il d'une position obtenue «naturellement», sans artifice, ou bien a-t-il fallu ligaturer les corps pour les maintenir dans l'une ou l'autre des positions décrites ?

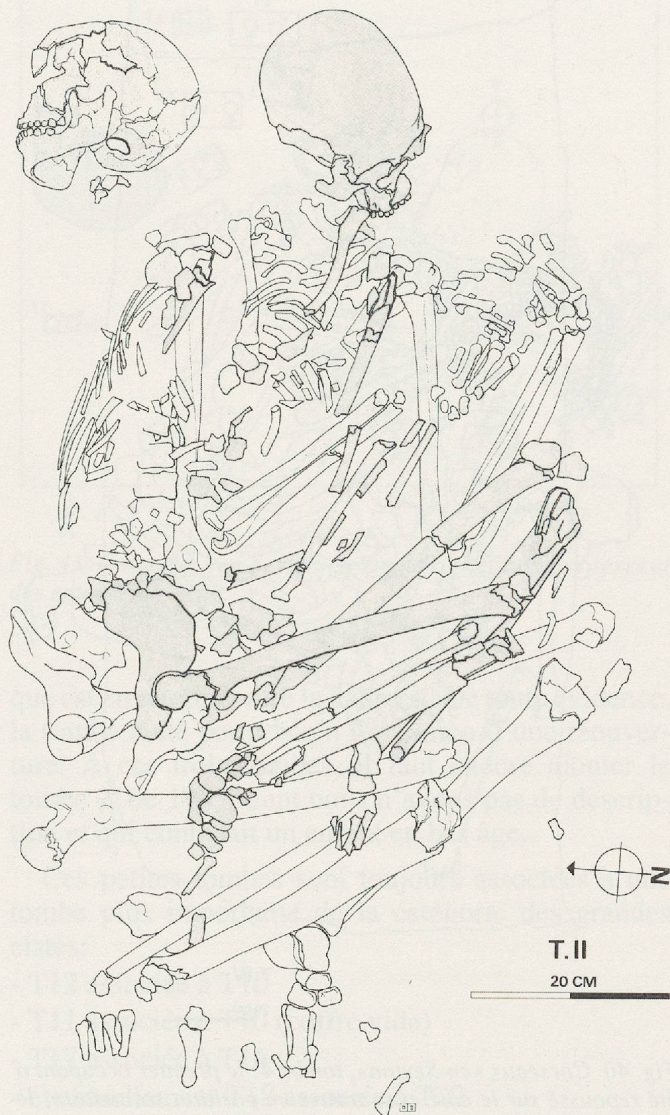


Fig. 39 Corseaux «en-Seyton», tombe 2: deux individus en position fortement contractée.

Hypothèse «naturelle»

La «mise en forme» du cadavre dans la position funéraire que nous lui connaissons peut intervenir soit très rapidement après le décès, donc avant la phase de rigidité cadavérique, soit après cet épisode de courte durée, lorsque le lent processus de décomposition du cadavre s'engage. Avant, comme après, la phase de rigidité cadavérique, aucune entrave ne serait nécessaire pour maintenir le corps dans la position désirée. De sorte que la position jointive et en faisceaux des os des membres inférieurs n'est pas une preuve suffisante de la présence de liens. Le corps peut tenir naturellement dans cette position dans le caisson vide de sédiment.

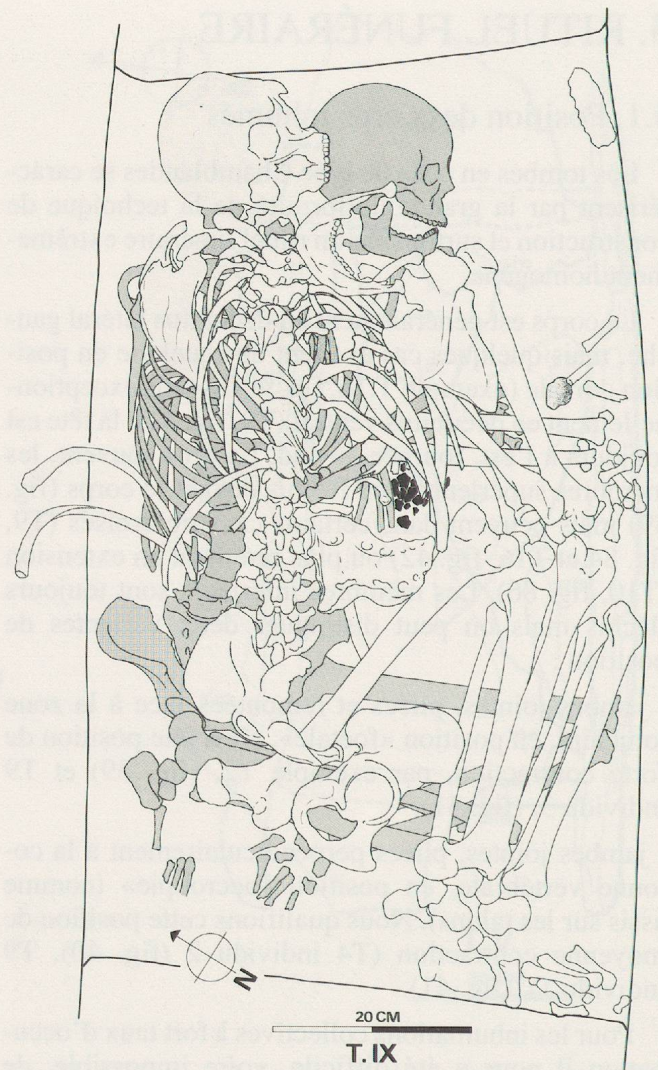
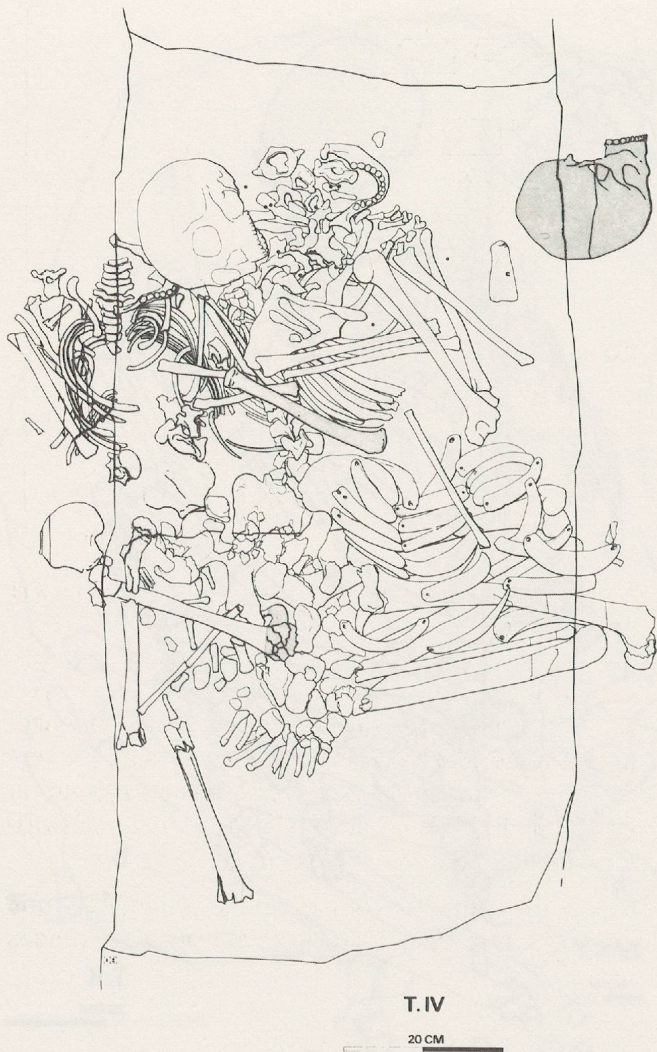


Fig. 40 Corseaux «en-Seyton», tombe 4: le premier occupant a été repoussé sur le côté et se trouve en position secondaire; le deuxième sujet est en position «accroupie», les jambes perpendiculaires au tronc.

Fig. 41 Corseaux «en-Seyton», tombe 9: trois sujets dont un nourrisson. Les adultes sont en position «accroupie» pour l'un et «foetale» pour l'autre.

Hypothèse de contention

A plusieurs reprises on constate dans les tombes des phénomènes de basculement et de rotation prononcés de certains os ou groupes d'os, particulièrement au niveau du bassin et des vertèbres lombaires. Ces processus sont la conséquence de la décomposition des tissus dans un espace dépourvu de sédiments qui entraîne la rupture des équilibres entre certains des os ainsi placés en position instable. Or ces mouvements ont généralement très peu d'incidences sur l'organisation des faisceaux d'os des membres inférieurs qui restent bien groupés à l'exemple des tombes T4 (fig. 40), T9 (fig. 41) ou T10 (fig. 86). Cette observation pourrait apporter la preuve de l'existence d'une entrave de nature inconnue pour maintenir en position les corps. Comme lien on peut envisager une simple cordelette, un linceul, un sac enserrant étroitement le cadavre ou une combinaison quelconque de ces éléments. Suivant sa nature, cette entrave jouerait encore un rôle de maintien au moment où le squelette commence à se désarticuler par les points d'attaches liga-

mentaires les plus faibles, dans un coffre toujours vide de sédiment.

Si le corps est mis en position durant la phase de rigidité cadavérique la contention des membres inférieurs devient une nécessité, mais nous disposons d'aucune méthode d'observation nous permettant d'évaluer à quel moment le cadavre est placé dans la position repliée que nous lui connaissons dans la tombe.

Seule l'étude détaillée de la disposition de chaque os et de sa relation aux autres peut permettre de résoudre cette question, mais force est de constater nous n'avons pas à Corseaux d'observations de fouilles à la hauteur du problème posé car la documentation iconographique n'a pas été constituée dans une telle perspective d'analyse. Devant l'impossibilité où nous nous trouvons de reconstituer une documentation cohérente et fiable qui nous permette de choisir entre une ou l'autre des hypothèses, nous avons préféré laisser ce point sans réponse. Néanmoins, nous tenions à ce que cette question soit posée

afin de montrer qu'on ne peut y répondre par des observations superficielles comme ce fut trop souvent le cas par le passé. La question de la contention éventuelle des corps fait partie intégrante de la compréhension du rituel funéraire des cistes de type Chamblandes, il faut souhaiter que dans un proche avenir de nouvelles découvertes puissent y répondre de manière satisfaisante.

5.3. Inhumations individuelles

L'inhumation individuelle a été pratiquée dans seulement trois tombes sur les quinze étudiées en 1973-1974 (fig. 43). Deux au moins sont des petites cistes de la catégorie A, avec quelques restes de nouveau-nés (T17, T18); la troisième est une ciste légèrement plus grande, de la catégorie B (T12), avec un adolescent dans une position anormale. Bien que le squelette soit en très mauvais état de conservation, la disposition des os est incompatible avec une position même fortement contractée (fig. 91). Les os longs supérieurs et inférieurs sont regroupés en faisceaux, le crâne est posé dessus, alors que le squelette de la cage thoraci-



Fig. 42 Corseaux «en-Seyton», tombe 16: femme et nourrisson de trois mois, le sujet adulte est en position «accroupie» non symétrique.

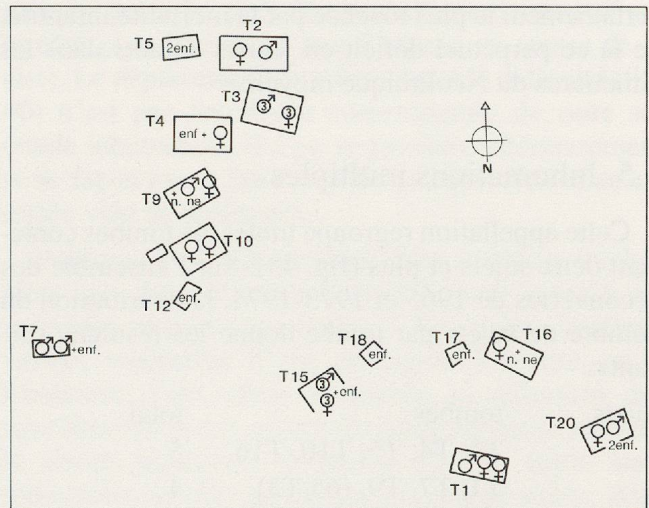


Fig. 43 Corseaux «en-Seyton», plan de répartition des sexes et des enfants par ciste.

que est en retrait contre la dalle est. De toute évidence, la tombe a été perturbée à l'occasion d'une réouverture. A ces trois tombes, il faut encore ajouter la tombe 2, de 1965, dont nous n'avons pas de description et qui contenait un enfant en bas âge.

Ces petites tombes sont toujours associées à une tombe plus importante de la catégorie des grandes cistes:

- T12 associée à T10
- T11 associée à T10 (coffre vide)
- T17 associée à T16
- éventuellement T18 associée à T22

Les tombes individuelles semblent se limiter aux enfants en bas âge et à de jeunes adolescents; elles ne sont jamais isolées mais toujours accolées à une tombe plus importante. On peut supposer qu'il existait des liens ou des relations privilégiées entre les sujets, d'où peut-être la contiguïté des cistes.

5.4. Nouveau-nés et enfants

La présence au sein de la nécropole de tombes de nouveau-nés et d'enfants en très bas âge est à souligner; ce cas n'est certes pas unique, mais il est suffisamment peu fréquent pour être remarqué. Dans les nécropoles de type Chamblandes, comme Barmaz I et II et Chamblandes-Pully, les petites tombes individuelles de la classe d'âges comprise entre 0 et 5 ans sont rares, comme sont également sous-représentés les témoins ostéologiques de cette population extrêmement jeune. On peut trouver comme explication à ce phénomène, le rituel de l'ensevelissement des nouveau-nés au sein de l'habitat, ou dans sa périphérie immédiate, comme cela a bien été mis en évidence dans les niveaux du Néolithique moyen au Petit-Chasseur II à Sion (Winiger, 1985). Une telle pratique funéraire tient à l'écart des nécropoles la classe d'âges

certainement la plus touchée par la mortalité infantile, de là ce perpétuel déficit en jeunes enfants dans les cimetières du Néolithique moyen.

5.5. Inhumations multiples

Cette appellation regroupe toutes les tombes contenant deux sujets et plus (fig. 43). Sur l'ensemble des découvertes de 1965 et 1973-1974, la distribution du nombre de sujets par tombe donne les résultats suivants:

sujets	tombes	total
2	T2, T4, T5, T10, T16	5
3	T1, T7, T9, (65/T3)	4
4	T20, (65/T1)	2
6	T3	1
7	T15	1

Les tombes à deux et trois sujets sont les plus courantes; cette situation est assez semblable à celle de la nécropole de Pully-Chamblandes, où le nombre des tombes avec trois sujets domine (Moinat et Simon, 1986). Dans la majorité des cas la dernière personne décédée est déposée directement dans la ciste sans que la disposition générale des squelettes inhumés antérieurement ne soit fondamentalement modifiée. Ces empilements successifs sont néanmoins responsables de certaines désorganisations dans les connexions osseuses; les tombes T1 et T3 en sont de bons exemples.

Dans ces tombes à inhumations multiples, la distribution des sujets selon le sexe et les classes d'âges appelle quelques remarques (fig. 44).

Il n'y a pas à proprement parler de situation particulière fondée sur ces deux critères; toutes les catégories d'âge peuvent se rencontrer dans les tombes collectives, y compris celle des nouveau-nés et des foetus. Si l'on compare cette situation à celle qui prévaut dans les tombes individuelles, cela pose évidemment un difficile problème d'interprétation auquel nous ne sommes pas en mesure de répondre et qui touche à la fonction différenciée, ou non, de ces deux catégories de tombes. Des raisons d'ordre social internes au groupe, ou plus généralement culturelles, sont peut-être à l'origine de l'inhumation individuelle de certains enfants; les témoins archéologiques ne permettent pas de les déceler.

Précisons d'emblée qu'à Corseaux il n'y a pas de cas où un nouveau-né seul ait été à l'origine d'une grande ciste. Un cas de figure proche de cette situation se rencontre lorsqu'il y a une simultanéité supposée entre le décès de l'enfant et d'un parent (probablement la mère comme c'est le cas en T16 et T9). Par contre, nous avons dans la tombe T4 le cas d'un enfant âgé tout au plus de huit ans qui, dans une première étape, a été inhumé seul dans une grande ciste avant qu'on lui adjoigne ultérieurement un sujet adulte (fig. 40). La

		Sexe		nouv. -né	enf.	adulte
		M	F			
1 sujet	T11	.	.	?	.	.
	T12	?	?	.	1	.
	T17	.	.	x	.	.
	T18	?	?	.	1	.
	65/2	?	?	.	1	.
2 sujets	T2	1	1	.	.	2
	T4	.	1	.	.	1
	«	?	?	.	1	.
	T5	?	?	.	1	.
	«	?	?	.	1	.
	T10	.	2	.	.	2
	T16	.	1	.	.	1
«	.	.	x	.	.	
3 sujets	65/3	.	1	.	.	1
	«	.	.	Foetus	.	.
	«	?	?	.	1	.
	T1	1	2	.	.	3
	T7	2	.	.	.	2
	«	?	?	.	1	.
	T9	1	1	.	.	2
«	.	.	x	.	.	
4 sujets	T20	1	1	.	.	2
	«	?	?	.	2	.
	65/1	?	?	.	.	.
6 sujets	T3	3	3	.	.	6
7 sujets	T15	3	3	.	.	6
	«	?	?	.	1	.

Fig. 44 Corseaux «en-Seyton», tableau de distribution des sujets selon le sexe et les classes d'âges.

tombe T20 pourrait avoir présenté la même succession avec deux enfants et deux adultes; malheureusement son mauvais état de conservation n'a pas permis de reconstituer l'ordre chronologique des inhumations (fig. 105). La possibilité de trouver des enfants à l'origine d'une grande ciste existe donc bel et bien à Corseaux, à plus forte raison si ce sont des adolescents. L'hypothèse qui voudrait voir réserver la construction des grandes cistes à seule fin d'y installer d'abord des sujets adultes, quitte à l'étendre plus tard à des individus plus jeunes, ne résiste pas aux faits.

5.5.1. Liens de parenté

Ce sujet est très complexe, les choix qui justifient la construction d'une nouvelle ciste ou la réouverture d'une ancienne sont multiples; ils peuvent également trouver leur origine dans certains liens de parenté toujours si difficiles à appréhender archéologiquement. Lorsque l'on aborde ces délicates considérations de parenté entre les individus regroupés au sein d'une même ciste, on doit se garder et rester dans le domaine de l'hypothèse. Même l'analyse anthropologique, comme le souligne C. Kramar dans le chapitre 11.3, a du mal à fonder ces observations sur des faits

biologiques irréfutables. A Corseaux cette situation ne s'est trouvée que dans la seule tombe T4. L'analyse scopique des caractères crâniens des deux sujets confirme leur parenté directe alors que ce sont de simples hypothèses de filiation qui ont été formulées par C. Kramar pour les tombes T7, T9, T15, T16 et T20 ou encore de fraternité entre les enfants des cistes T5 et T20.

5.5.2. Les «réductions»

La pratique qui consiste à déplacer, à l'intérieur d'une tombe le tout ou une partie des restes d'un ou de plusieurs occupants pour aménager un espace suffisant à de nouvelles inhumations est attestée à Corseaux par deux procédés légèrement différents dans trois des quinze tombes étudiées.

1. Le premier procédé est une véritable réduction; les restes d'un ou de plusieurs individus sont regroupés en un tas d'os déposé à l'une des extrémités de la ciste. C'est le cas des tombes T15 (fig. 96, 97) et T7 (fig. 77, 78), où les restes du sujet déplacé (en l'occurrence un enfant) sont déposés en deux tas, l'un à la tête, l'autre au pied des nouveaux occupants. Pour qu'une telle opération soit possible, le décharnement devait être complet. Dans les deux tombes on note une certaine organisation du dépôt; les os longs des membres sont regroupés parallèlement et le crâne est déposé sur l'ensemble, dans un angle de la tombe.

2. Le cas de la tombe T4 n'est pas à proprement parler une réduction. Le premier occupant a été sim-

plement perturbé, peut-être partiellement repoussé sur le côté pour libérer un peu d'espace au centre de la ciste. Le déplacement du crâne contre la dalle sud (fig. 40) n'est pas forcément contemporain de cette seconde inhumation, il a pu se produire ultérieurement et de façon tout à fait naturelle puisque cette ciste est restée vide de sédiments.

Pourquoi une telle pratique dans certaines tombes alors que dans d'autres il peut y avoir jusqu'à six individus en position primaire ? Au vu des situations variées repérables d'une nécropole à l'autre, ou à l'intérieur d'un même ensemble, la réduction des squelettes pour des raisons de place ne paraît pas être la raison principale: la tombe T3 (six sujets sans réduction) est plus petite que T15 (sept sujets, dont une réduction), la même situation existe entre T7 (trois sujets, dont une réduction) et T1 (trois sujets sans réduction). Les surfaces internes des caissons sont souvent comparables; ce qui n'est pas forcément le cas des profondeurs, où l'on enregistre parfois des écarts importants. Là se trouve peut-être l'explication mais il est possible qu'il y en ait une autre car les réductions de Corseaux concernent toujours des sujets non adultes; dans les tombes T4 et T7 l'enfant était le premier occupant de la ciste, situation qui ne se retrouve probablement pas en T15. Des raisons culturelles et sociales (prérogatives d'âge, de parenté, de rang, etc.) peuvent aussi être responsables de ces particularités dans le rituel funéraire; c'est là encore un domaine où les moyens de l'archéologie ne sont pas en mesure d'apporter des réponses.